

Les architectes gersois en colère

Ils sont " les oubliés " de la loi climat et résilience



Les architectes gersois en colère

La loi climat et plus particulièrement le projet sur la rénovation énergétique provoque la colère des architectes mais aussi celle des artisans. C'est la raison pour laquelle le président des architectes gersois, Patrick Kopff, et son prédécesseur, Jean-François Gueze, avec le président de la CAPEB*, Guy Sorbadère, ont tenu leur conférence de presse à la Maison de l'artisan pour expliquer clairement leur révolte.

Guy Sorbadère lance le premier pavé dans la mare en lançant « le gouvernement a inventé un accompagnateur rénov' » alors « qu'il existe déjà les architectes et des organisations dans le département comme FAIRE, l'ADIL ou CAUE », précise Patrick Kopff. Architectes et artisans lèvent donc le bouclier de la révolte car ne comprenant pas pourquoi l'État met en place cette « incongruité » celle de l'accompagnateur rénov' pour toute rénovation énergétique.

Cette ignorance des architectes de la part de l'État « est une consternation » alors qu'ils sont des professionnels formés à la rénovation grâce au dispositif Faire initié par l'Ademe.

« Il n'est pas impossible que l'accompagnateur rénov' propose des entreprises de son choix dont les entreprises « éco-délinquant » à la place des artisans locaux « Reconnu Garant de l'Environnement, RGE », souligne Patrick Kopff. Pour éviter ce dérapage, la clé revient aux architectes, professionnels indépendants, habilités sous la maîtrise d'œuvre de mener à bien les projets de rénovation.

Enfin, les architectes demandent que pour toute rénovation énergétique, leur mission soit éligible aux aides dédiées.

*CAPEB : Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment